



REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE D'ABRIES

5.7.2. Projet de révision du zonage d'assainissement



PLU arrêté le : 16/10/2023


PLU approuvé le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Av. de La Clapière – 01 Rés.. La Croisée
des chemins
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr



DOCUMENT DE TRAVAIL



Légende :

Canalisations en fonction (2023)

Projet de zonage d'assainissement

Assainissement collectif

Assainissement non collectif nécessitant une étude de sol

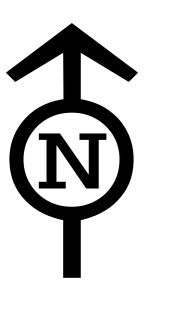
Cadastre

Parcelle cadastrée (PCI vecteur 2022)


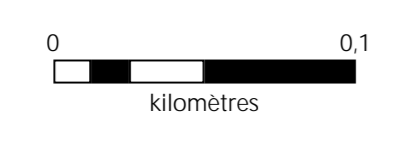
Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)

Autres informations

Etude à l'aptitude à l'ANC existante



DOCUMENT DE TRAVAIL



Légende :

- Canalisations en fonction (2023)

Projet de zonage d'assainissement

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif nécessitant une étude de sol

Cadastre

- Parcelle cadastrée (PCI vecteur 2022)
- Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)

Autres informations

- Etude à l'aptitude à l'ANC existante
- Zonage PLU Abréviés - révision générale 2023

Ua, zone urbaine correspondant au chef-lieu et hameaux

Uaa, secteur de la zone Ua correspondant au centre historique du chef-lieu

Uab, secteur de la zone Ua correspondant aux anciens gîtes Hannibal

Ucamp, zone urbaine correspondant au camping existant SARL Queyras – caravaneige

A, zone agricole

Aj1, STECAL dédié aux cabanons et serres liés aux jardins collectifs - le Roux

Aj2, STECAL dédié aux cabanons et serres liés aux jardins collectifs - la Tioure

Ap, zone agricole protégée

As, zone agricole dédiée aux serres, cabanons et petites constructions agricoles

Aski, zone agricole correspondant au domaine skiable et aménagements liés


N, zone naturelle

Nc, zone naturelle correspondant à l'aire de camping-cars publique

Ncamp, STECAL dédié au camping municipal de Valpreveyre

Nski, zone naturelle correspondant au domaine skiable et aménagements liés

Nski1, STECAL dédié à l'extension du restaurant d'altitude et sa diversification



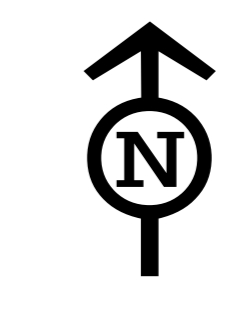
Légende :

- Canalisations en fonction (2023)
- Projet de zonage d'assainissement**
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif nécessitant une étude de sol

- Cadastre**
- Parcelle cadastrée (PCI vecteur 2022)
 - Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)

- Autres informations**
- Etude à l'aptitude à l'ANC existante
 - Zonage PLU Abriés - révision générale 2023

- Ua, zone urbaine correspondant au chef-lieu et hameaux
- Uaa, secteur de la zone Ua correspondant au centre historique du chef-lieu
- Uab, secteur de la zone Ua correspondant aux anciens gîtes Hannibal
- Ucamp, zone urbaine correspondant au camping existant SARL Queyras – caravaneige
- A, zone agricole
- Aj1, STECAL dédié aux cabanons et serres liés aux jardins collectifs - le Roux
- Aj2, STECAL dédié aux cabanons et serres liés aux jardins collectifs - la Tioure
- Ap, zone agricole protégée
- As, zone agricole dédiée aux serres, cabanons et petites constructions agricoles
- Aski, zone agricole correspondant au domaine skiable et aménagements liés
- N, zone naturelle
- Nc, zone naturelle correspondant à l'aire de camping-cars publique
- Ncamp, STECAL dédié au camping municipal de Valpreveyre
- Nski, zone naturelle correspondant au domaine skiable et aménagements liés
- Nski1, STECAL dédié à l'extension du restaurant d'altitude et sa diversification



DOCUMENT DE TRAVAIL



- Légende :**
- Canalisations en fonction (2023)
 - Projet de zonage d'assainissement**
 - Assainissement collectif
 - Assainissement non collectif nécessitant une étude de sol
 - Cadastre**
 - Parcelle cadastrée (PCI vecteur 2022)
 - Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)
 - Autres informations**
 - Etude à l'aptitude à l'ANC existante
 - Zonage PLU Ristolos
- UA : chef lieu de Ristolos, à l'urbanisation récente d'après guerre, organisée autour d'un réseau viarie en damier caractéristique
- UAa : bâtiments issus de la reconstruction
- UAb : bâtiments post reconstruction
- UB : forme urbaine plus anciennes, architecture ancienne et forme urbaine plus dense de hameaux de montagne
- UBanc : forme urbaine plus anciennes, architecture ancienne et forme urbaine plus dense de hameaux de montagne en assainissement autonome
- UC : zone artisanale située en rive gauche du torrent du Ségur, au niveau de Ristolos
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nhr : zone naturelle exposée aux risques majeurs (zone rouge), où l'aménagement, l'entretien, le changement de destination des constructions antérieures au PPR, et une extension, non destinée à l'occupation humaine, limitée à 20m² sont autorisés
- Nt : zone naturelle à vocation touristique : aire naturelle de camping
- Ni : zone naturelle où seules sont autorisées les constructions par l'article L145-5 du code de l'urbanisme

